



Cofinancé par
l'Union européenne

Appel à candidatures - Bourses de recherche sur les migrations et les déplacements forcés en Afrique subsaharienne

Pays: Senegal

Date limite de dépôt des candidatures : 28 Septembre 2025 à 23h59 (heure d'Afrique de l'Est)

Introduction

L'appel à bourses est lancé dans le cadre du projet "**Migration and displacement Action Plan for sub-Saharan Africa (MAPS)**", cofinancé par l'Union européenne.

Le projet vise à améliorer la recherche et la sensibilisation sur les migrations et les déplacements forcés en Afrique subsaharienne. Une attention particulière sera accordée aux effets des catastrophes et du changement climatique sur les migrations et les déplacements, ainsi qu'aux groupes vulnérables spécifiques tels que les femmes, les enfants, les minorités et les personnes handicapées.

Les migrations et les déplacements forcés seront analysés en fonction des perceptions des groupes de praticiens de première ligne et des migrants internes, dans quatre domaines thématiques :

- i. Paix : Conflits, Frontières et politiques frontalières, Droits de l'homme.
- ii. Populations : Genre, A, Handicaps et Vulnérabilités.
- iii. Planète : Changement climatique, Catastrophes environnementales, Facteurs de stress liés aux risques naturels, Résilience.
- iv. Prospérité : Éducation, Emploi, Santé, Logement, Égalité, Inclusion socio-spatiale.

À cette fin, nous recherchons de **jeunes chercheurs** de la région subsaharienne pour postuler à des bourses de recherche afin de participer aux activités de recherche liées à la migration et au déplacement forcé qui seront menées dans le cadre du projet MAPS.

L'appel à chercheurs est lancé par l'Université de Kabale, l'Université de Dodoma et l'Université Internationale Amref (AMIU), en même temps, pour sélectionner les chercheurs qui seront engagés dans les 10 pays où la recherche MAPS sera menée.

Les bourses sont conçues pour permettre à de jeunes chercheurs de se prendre en charge, de renforcer leurs capacités et de contribuer au développement d'une recherche de qualité et à fort impact sur les dynamiques migratoires en Afrique subsaharienne. Les résultats de la recherche contribueront à l'élaboration de recommandations politiques et de stratégies fondées sur des données probantes en vue d'une meilleure gestion des migrations et d'une meilleure réponse à ces dernières.

Le texte de l'appel a également été rédigé en français, afin d'assurer la plus large diffusion possible. Toutefois, en cas de divergence, la version anglaise est la version officielle. Il convient de noter que les demandes doivent être soumises en anglais uniquement.

Objectif des bourses de recherche

Les bourses visent à :

- Soutenir les capacités de recherche des scientifiques **en début de carrière** en Afrique subsaharienne.
- Faciliter la collecte de données primaires sur les migrations et les déplacements forcés.



Cofinancé par
l'Union européenne

- Contribuer à la compréhension académique et à l'élaboration de politiques sur les dynamiques migratoires dans la région.

Critères d'éligibilité

Pour être éligibles aux bourses de recherche, les candidats doivent répondre à tous les critères suivants :

- Être citoyen(ne) national de l'un des pays suivants : **Ouganda, Soudan du Sud, Sénégal, Guinée**, et/ou avoir le droit de travailler en Ouganda, au Soudan du Sud, au Sénégal, en Guinée.
- Être au début de leur carrière de chercheur en **sciences sociales, économie, statistiques, géographie humaine, études sur les migrations, études sur le développement, études démographiques, sciences politiques, ingénierie, santé publique, architecture et urbanisme, informatique, droit, médecine ou disciplines connexes**, définies comme suit :
 - o Pas plus de 5 ans après la soutenance du doctorat, **ou**
 - o Pas plus de 7 ans depuis l'obtention d'un master ou d'un diplôme équivalent, pour ceux qui n'ont pas obtenu de doctorat.

Les interruptions de carrière (par exemple, congé parental, congé pour raisons de santé ou autres raisons justifiées) seront prises en compte dans l'évaluation des premières étapes de la carrière de chercheur des candidats, dans le respect total de la législation nationale applicable.

- Démontrer un **intérêt** pour les questions de migration et de déplacement forcé et faire preuve d'un potentiel de croissance académique et de contribution au domaine.
- Maîtriser l'anglais.
- Maîtriser le français, dans le cas où la recherche doit être effectuée au Sénégal et/ou en Guinée.
- Être disposé à utiliser la bourse aux fins décrites dans le présent document et à ne pas entreprendre d'autres emplois à temps plein et/ou engagements majeurs qui seraient incompatibles avec les exigences de la bourse, pendant la durée de celle-ci.
- Ne pas être bénéficiaire d'une bourse pour des activités de recherche au moment de la candidature au présent appel.

Détails de la bourse

Nombre de bourses : 13 bourses de recherche seront attribuées à des chercheurs dans les 4 pays cibles suivants :

- Jusqu'à 4 bourses réservées aux ressortissants et/ou résidents de l'Ouganda
- Jusqu'à 4 bourses réservées aux ressortissants et/ou résidents du Sud-Soudan
- Jusqu'à 4 bourses réservées aux ressortissants et/ou résidents du Sénégal
- Jusqu'à 1 bourse réservée aux ressortissants et/ou résidents de Guinée¹

L'Université de Kabale se réserve le droit de ne pas attribuer toutes les bourses et/ou d'attribuer les bourses selon une répartition différente par pays, au cas où les candidatures reçues ne répondraient pas aux normes de qualité requises.

Durée : chaque bourse aura une durée de **28 mois**, commençant environ en juillet 2025 et se terminant au plus tard en novembre 2027, avec la possibilité d'un renouvellement pour une période supplémentaire de 3 à 6 mois.

¹ Afin d'assurer une répartition équitable des bourses et d'éviter les doublons dans le processus de sélection, chaque candidat ne peut postuler qu'à un seul appel parmi ceux lancés par les universités participant au projet MAPS. Dans le cas où un candidat soumet plusieurs candidatures, seule la première candidature reçue, en fonction de la date et de l'heure de soumission, sera considérée comme valide. Les candidatures pour la Guinée seront collectées par l'Université de Kabale, de Dodoma et AMIU : les trois universités sélectionneront ensemble les candidatures pour attribuer les bourses destinées à couvrir les activités de recherche dans les pays.



Cofinancé par
l'Union européenne

Lieu de recherche : les candidats sélectionnés devront effectuer leurs recherches dans le pays pour lequel la bourse est attribuée. Seuls les candidats qui sont des ressortissants ou des résidents légaux du pays spécifié peuvent poser leur candidature pour la bourse en question.

Supervision : les chercheurs bénéficieront de la supervision d'un chercheur senior de l'Université de Kabale et d'une co-supervision assurée par un chercheur d'une des universités partenaires européennes et/ou d'un des instituts de recherche associés.

Avantages. La bourse comprend :

- Allocations mensuelles pour couvrir les frais de subsistance pendant la période de recherche. Les allocations sont conformes aux taux standard communément appliqués par les universités du pays d'accueil.
- Frais de recherche, y compris les déplacements pour le travail sur le terrain, la collecte de données et la diffusion des résultats de la recherche.

En outre, les chercheurs qui recevront une bourse :

- Auront la possibilité de bénéficier des opportunités de formation et de renforcement des capacités offertes par le projet MAPS, c'est-à-dire des ateliers, des cours en ligne, et participeront (en ligne et/ou en présence) aux trois universités d'été qui seront organisées dans le cadre du projet MAPS pour se concentrer sur la recherche et la collecte de données liées aux migrations.
- Se voir attribuer un ordinateur portable.

Tâches de recherche

Dans le cadre de la bourse, les chercheurs sélectionnés devront :

- Participer à la **recherche documentaire** et à l'analyse des migrations et des déplacements forcés.
- Mener, à titre indicatif, **40 entretiens approfondis et collecter des données qualitatives** dans le contexte des migrations et des déplacements forcés dans le pays sélectionné.
- Participer au **processus d'analyse des données** avec d'autres chercheurs.
- Co-écrire des **publications scientifiques** basées sur les résultats de leurs recherches.
- Assister aux **summer / winter schools** organisés dans le cadre du projet et s'engager activement auprès de leurs superviseurs.
- Participer au **renforcement des capacités** par le biais des *summer schools* et des cours de formation en ligne.
- Collaborer avec d'autres chercheurs à la réalisation d'une analyse comparative entre les 10 pays participant au projet MAPS.

Une fois la bourse attribuée, un accord formel sera établi et signé entre l'université et le candidat retenu. Cet accord précisera les conditions applicables ainsi que les étapes et les résultats attendus grâce à la bourse.

Comment postuler

Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire de candidature (google) disponible sur le [lien formulaire](#) avant **23h59 EAT du 28 septembre 2025** pour fournir toutes les informations confirmant qu'ils répondent aux critères d'éligibilité ainsi qu'à toutes les exigences nécessaires.

En outre, les documents suivants doivent être téléchargés via le formulaire Google :

1. **Lettre de motivation** (1 page maximum) expliquant pourquoi vous êtes intéressé par la recherche sur les migrations et les déplacements forcés, et comment la bourse contribuera à votre développement académique et professionnel.



Cofinancé par
l'Union européenne

2. **Proposition de recherche** détaillant le sujet de recherche que vous souhaitez explorer dans le cadre de la migration et du déplacement forcé dans le pays où vous pouvez être assigné à l'activité de recherche.
3. **Lettre de soutien** d'un superviseur d'une université ou d'un institut de recherche
4. **Les relevés de notes des diplômes** les plus récents du candidat (master ou doctorat).
5. **Certificats et documents** attestant de certaines des informations clés requises, par exemple: pièce d'identité, certificat de maîtrise, relevé de notes, proposition de projet de recherche (pour confirmer l'intérêt des candidats pour les thèmes de la recherche), copies des publications (le cas échéant) et les prix de recherche (le cas échéant).

Avant la date limite, le formulaire peut être rempli à sa convenance, car les informations déjà saisies avant la soumission ne sont pas perdues. Même après l'envoi du formulaire, il sera possible de modifier les réponses (**mais il ne sera pas possible de remplacer les fichiers téléchargés**). Une fois le formulaire soumis, le système enverra automatiquement une copie à l'adresse électronique fournie.

Les candidatures tardives et les candidatures envoyées par courrier électronique ou par d'autres canaux ne seront pas prises en considération.

Pour demander des éclaircissements sur la procédure de sélection ou la bourse, des courriels peuvent être envoyés à mapsproject@kab.ac.ug jusqu'à une semaine avant la date limite. Toutes les réponses seront également publiées sur le site web de l'appel (www.kab.ac.ug).

Processus de sélection

Le processus de sélection sera mené par un comité d'experts, comprenant des représentants du consortium du projet MAPS, et sera basé sur deux étapes : une présélection de deux participants par poste disponible et un entretien oral.

La présélection des candidats se fera sur la base des critères suivants :

- **Qualifications académiques.** Les points seront attribués en fonction du niveau d'études, de la pertinence du diplôme par rapport au sujet de recherche et de la qualité des études universitaires.
- **Proposition de recherche** : le candidat doit soumettre une proposition de recherche claire et réalisable qui s'aligne sur les objectifs du projet MAPS. La proposition doit faire preuve d'originalité, de pertinence par rapport aux questions de migration et de déplacement forcé, et d'un potentiel d'impact académique et pratique.
- **Expérience de la recherche et potentiel académique.** Les points seront attribués en fonction de la durée, de la pertinence et de l'impact des expériences de recherche antérieures. Les résultats académiques (publications, présentations lors de conférences, prix de recherche) seront évalués positivement.
- **Compétences linguistiques.** Les points seront attribués en fonction du niveau de maîtrise de l'anglais (et du français, si la recherche doit être effectuée au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou en Guinée). Les certifications de langues officielles ou l'expérience démontrée dans des contextes universitaires ou professionnels internationaux seront considérées comme des éléments positifs. La connaissance d'une ou plusieurs langues nationales parlées dans le pays sélectionné est considérée comme un atout.
- **Motivation et engagement.** Les points seront attribués en fonction de la motivation du candidat à poursuivre la bourse et de son engagement à long terme dans le domaine des migrations et des déplacements forcés. Les candidats doivent démontrer qu'ils comprennent clairement comment la bourse s'aligne sur leurs objectifs académiques et professionnels, et comment ils prévoient de contribuer au domaine. La lettre de motivation sera un élément clé de cette évaluation.
- **Diversité et inclusion.** Des efforts seront déployés pour garantir un processus de sélection diversifié et inclusif, en accordant une attention particulière à l'équilibre entre les hommes et les femmes, et pour promouvoir la participation des groupes vulnérables.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Les candidats présélectionnés seront invités à participer à un entretien oral à distance, qui aura lieu à titre indicatif **le 6 octobre 2025**. L'entretien visera à évaluer le potentiel de recherche du candidat, sa motivation et sa capacité à contribuer aux objectifs du projet MAPS.